Nº 63-246-X au catalogue

Bulletin de service

Sports-spectacles, promoteurs d'événements, artistes et industries connexes

2010

Faits saillants

En 2010, les revenus d'exploitation combinés du secteur des sports-spectacles, des promoteurs d'événements, des artistes et des industries de services connexes ont atteint un niveau record. Les revenues d'exploitation ont atteint 7,3 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 20,7 % par rapport aux 6,0 milliards de dollars en 2009. Ce sont les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver qui ont alimenté cette forte augmentation des revenus d'exploitation en 2010. Le plus important groupe du secteur, celle des promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires, a été responsable pour 47,5 % du total des revenus d'exploitation, suivi du groupe des sports-spectacles (35,0 %), des artistes, auteurs et interprètes indépendants (12,8 %) et des agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques (4,7 %).

Sports-spectacles

L'industrie des sports-spectacles – qui comprend les équipes sportives, les hippodromes ainsi que les autres sports-spectacles et professionnels indépendants du sport – a généré des revenus d'exploitation de 2,6 milliards de dollars en 2010, en baisse de 0,9 % par rapport à 2009. Cette diminution est attribuable à la baisse dans l'industrie des hippodromes. Quand à eux, les équipes sportives canadiennes ont encore enregistré une année de croissance.

S'établissant à 1,1 milliard de dollars, les salaires, traitements et avantages sociaux de l'industrie des sports-spectacles ont crû pour une cinquième année consécutive depuis la création de cette série de données.

Les revenus provenant des admissions aux événements sportifs ou aux courses sont demeurés stables à 38,4 %, tandis que les recettes des jeux de hasard ont fléchi à 20,8 % du total des revenus d'exploitation.

Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires

Les revenus d'exploitation ont augmenté de 51,9 %, passant de 2,3 milliards de dollars en 2009 à 3,5 milliards de dollars en 2010. Cette augmentation provient essentiellement des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver. La marge bénéficiaire d'exploitation a diminué de 4,2 points de pourcentage, passant de 7,8 % en 2009 à 3,6 % en 2010.

Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 58,8 % pour atteindre 3,3 milliards de dollars en 2010, comparativement à 2,1 milliards de dollars en 2009.

Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques

Le plus petit groupe du secteur, celle des agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques, a enregistré une hausse de ses revenus d'exploitation, qui ont atteint 339,2 millions de dollars, soit 7,4 % de plus que la précédente année.

En 2010, la marge bénéficiaire d'exploitation a atteint 9,5 %, ce qui représente une hausse par rapport aux 8,1 % de 2009. Cette marge est supérieure à celle d'avant la récession, qui était de 8,6 % en 2007.

Les salaires, traitements et avantages sociaux sont demeurés le principal poste de dépenses avec 34,0 % des dépenses totales.

Artistes, auteurs et interprètes indépendants

Les revenus d'exploitation des artistes, auteurs et interprètes indépendants ont atteint 935,7 millions de dollars en 2010, soit 8,0 % de plus que les 866,1 millions de dollars générés en 2009.

Les dépenses d'exploitation ont augmenté de 4,4 % pour s'établir à 617,4 millions de dollars, ce qui s'est traduit par une marge bénéficiaire d'exploitation de 34,0 %. Il s'agit d'une hausse de 2,3 points de pourcentage comparativement à la marge de 31,7 % en 2009.

Tableaux statistiques

Tableau 1
Statistiques sommaires pour le secteur du sports-spectacles, promoteurs d'événements, artistes et industries connexes, Canada, 2008 à 2010

	Revenu d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Dépenses d'exploitation	Marge bénéficiaire d'exploitation
	millions de dollars			pourcentage
Sports-spectacles				
2010 p	2 556,0	1 103,5	2 473,4	3,2
2009 r	2 580,4	1 079,8	2 499,4	3,1
2008	2 591,1	1 059,2	2 486,6	4,0
Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires				
2010 p	3 461,7	539,9	3 335,4	3,6
2009 r	2 278,6	526,1	2 100,3	7,8
2008 r	2 128,7	512,9	2 086,7	2,0
Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques				
2010 p	339,2	101,7	306,9	9,5
2009 r	315,7	94,7	290,1	8,1
2008	320,2	89,9	296,4	7,4
Artistes, auteurs et interprètes indépendants				
2010 p	935,7	168,5	617,4	34,0
2009 r	866,1	165,9	591,6	31,7
2008	877,1	164,4	614,2	30,0

Note(s) : Les résultats présentés dans ce tableau sont pour les entreprises comprises dans la catégorie 7112, 7113, 7114 et 7115 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 2

Dépenses d'exploitation pour le secteur du sports-spectacles, promoteurs d'événements, artistes et industries connexes, Canada, 2010

	Sports-spectacles	Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires	Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques	Artistes, auteurs et interprètes indépendants
	pourcentage			
Dépenses de l'industrie				
Salaires, traitements et avantages sociaux	46,6	15,8	34,0	30,7
Commissions versées à des personnes autres que les employés	F	3,4	2,0	1,9
Frais de services professionnels et des services aux entreprises	1,7	1,5	5,0	7,8
Dépenses de sous-traitance	1,7	3,0	14,1	6,2
Frais pour des services fournis par les sièges sociaux	x	x	x	x
Coût des biens vendus	5,8	6,8	14,0	8,1
Fourniture de bureau	x	x	2,3	3,5
Location et crédit-bail	3,6	3,4	3,3	5,1
Réparation et entretien	6,1	3,7	3,4	4,4
Assurances	x	x	F	x
Publicité, marketing et promotions	3,8	9,8	1,9	2,0
Frais de déplacement, de repas et de divertissement	3,7	x	x	6,7
Services publics et dépenses en télécommunications	x	x	x	x
Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et permis	x	x	F	x
Redevances, droits, contrats de licence et redevances de franchisage	x	x	F	F
Frais de livraison, d'entreposage, frais postaux et frais pour services de messagerie	x	x	x	x
Frais de services financiers	F	x	x	x
Amortissement et dépréciation des actifs corporels et incorporels	4,4	2,6	1,3	4,7
Créances irrécouvrables	x	F	x	F
Toutes les autres dépenses	14,8	13,7	9,3	11,4
Total des dépenses d'exploitation [1]	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Total des dépenses d'exploitation excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Note(s) : Les résultats présentés dans ce tableau sont pour les entreprises comprises dans la catégorie 7112, 7113, 7114 et 7115 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Les données présentées dans ce tableau représentent la portion enquêtée seulement. Les estimations des activités économiques sont basées sur un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en se servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La portion enquêtée comprend seulement les données des établissements visés par l'enquête et sont pondérées, car certaines unités représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La portion enquêtée est conçu de façon à représenter environ 95 % du total des revenus de l'industrie.

Tableau 3
Ventes et revenus de services par type de service pour le secteur du sports-spectacles, Canada, 2010

	2010 [p]	2009 [r]	2008
	pourcentage		
Ventes et revenus de services			
Admission à des événements sportifs ou à des courses	38,4	38,3	36,8
Admission à des prestations d'arts de la scène, foires et festivals	x	x	x
Recettes de location d'installations	4,5	3,9	4,0
Location d'hébergement pour voyageurs	x	x	x
Représentations à contrat	3,8	x	x
Honoraires professionnels et commissions	1,8	1,5	1,3
Services de gestion d'événements	x	x	x
Services artistiques techniques	x	x	x
Recettes de jeu	20,8	21,8	24,6
Recettes publicitaires	11,1	11,1	10,7
Vente d'aliments et de boissons non alcoolisées	5,8	6,0	6,1
Vente de boissons alcoolisées	3,4	3,4	3,2
Vente de marchandises	3,4	3,7	3,7
Autres revenus	6,5	6,1	6,9
Total des ventes et des services	100,0	100,0	100,0

Note(s) : Les résultats présentés dans ce tableau sont pour les entreprises comprises dans la catégorie 711, du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre. Les données présentées dans ce tableau représentent la portion enquêtée seulement. Les estimations des activités économiques sont basées sur un échantillon pondéré et ces estimations sont augmentées en se servant des données administratives pour les établissements dont les revenus sont inférieurs à un certain seuil et qui ne sont pas compris dans le plan d'échantillonnage. La portion enquêtée comprend seulement les données des établissements visés par l'enquête et sont pondérées, car certaines unités représentent un certain nombre d'autres établissements qui n'ont pas été sélectionnés dans l'échantillon. La portion enquêtée est conçu de façon à représenter environ 95 % du total des revenus de l'industrie.

Sources de données, définitions et méthodologie

Aperçu

Cette enquête sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie : sports-spectacles, promoteurs d'événements, artistes et industries connexes au Canada. Les données collectées auprès des entreprises sont regroupées avec l'information provenant d'autres sources pour produire des estimations officielles de la production économique nationale et provinciale pour cette industrie. Estimations de l'enquête sont disponibles pour les entreprises, les gouvernements, les investisseurs, les associations et le public. Les données sont utilisées pour surveiller la croissance de l'industrie, de mesurer les performances, et de faire des comparaisons avec les autres sources de données afin de mieux comprendre cette industrie.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme faisant partie des groupes de sports-spectacles, promoteurs d'événements, artistes et autres (SCIAN 7112, 7113, 7114, et 7115) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et

mise à jour à l'aide des données administratives. L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité — entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus d'autres sources telles que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques détaillées ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données. Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage obligatoire et tirage partiel. La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple. La taille réelle de l'échantillon de l'année de référence 2010 s'est établie à 1 167 entités de collecte.

Définitions

Le **revenu d'exploitation** exclut les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.

La catégorie **salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.

Un **établissement statistique** actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés pour la qualité globale; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir

la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimation finale, le taux de réponse pondéré était de 80,7 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Produits connexes

Choisis parmis les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

361-0013 - Sports-spectacles, promoteurs d'événements, d'artistes et industries connexes, statistiques sommaires, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (dollars sauf indication contraire) (16 séries)

361-0023 - Sports-spectacles, promoteurs d'événements, artistes et industries connexes, dépenses d'exploitation, selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (pourcentage) (84 séries)

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5132 - Enquête annuelle sur les industries de services : sports-spectacles, promoteurs d'événements, artistes et industries connexes

Date de parution : Mars 2012

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 63-246-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à *www.statcan.gc.ca* et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1916-7970

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2012.

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de *licence ouverte de Statistique Canada* :

http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site *www.statcan.gc.ca* sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.